

DATE DE CONVOCATION : 16/03/2023

DATE D’AFFICHAGE : 16/03/2023

Présents : BERTHET Sandrine, ALIOUA Yacine, GRANDCHAMP Patrick, LASSIAZ Fabienne, GIANNINA Gisèle, MURAZ-DULAURIER Gilles, CHATELAIN Eric, ARTALLE (RIMBOUD) Christelle, OMELTCHENKO Luc, CHEVRIER-GROS Sébastien, DRAGNEA Cindy

Excusé : BENEITO Christian (donne pouvoir à Patrick GRANDCHAMP), GARDET-CADET Michel (donne pouvoir à Yacine ALIOUA)

NOMBRE DE CONSEILLERS formant la majorité : 13 PRÉSENTS : 11 VOTANTS : 13  
A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.  
Christelle RIMBOUD est élue secrétaire de séance.

### DÉLIBÉRATION N° 18/2023

#### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE LA TOURMOTTE AU SERVICE ANIMATION SÉNIORS DU CIAS ARLYSERE POUR LES ATELIERS D’ART THERAPIE

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la commune mettra à disposition du service animation séniors du CIAS ARLYSERE la salle de la Tourmotte pour l’organisation d’ateliers d’art thérapie du 12 avril au 24 mai 2023. Cette animation est proposée aux personnes de 60 ans et plus résidant sur le territoire d’Arlyserè.

Une convention entre le CIAS ARLYSERE et la commune de Tournon fixe les modalités de cette mise à disposition. Celle-ci est consentie à titre gratuit.

### DÉCISION

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres votant**

- ✓ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant, à signer la convention entre le CIAS ARLYSERE et la commune de Tournon pour la mise à disposition de la salle de la Tourmotte du 12 avril au 24 mai 2023 et tout acte afférent à cette convention. Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

Le Maire,  
Sandrine BERTHET

Le (la) secrétaire de séance

Transmis au  
contrôle de légalité

le 28 MARS 2023

Publié le 28 MARS 2023

